

**De :** Richard Proteau [[mailto:richard\\_proteau@yahoo.com](mailto:richard_proteau@yahoo.com)]  
**Envoyé :** 6 mars 2013 15:34  
**A :** CSA ACVM Secretariat  
**Objet :** Point de vue du consommateur sur le projet ACVM

En tant que consommateur et en tant qu'intervenant qui en ce moment travaille pour la création d'une Association Canadienne pour la Défense des Consommateurs dans l'industrie financière ma position et celle d'une telle organisation si elle existait aujourd'hui serait claire.

Le projet de l'ACVM tant qu'à la commission de suivi est de la pure folie. Autant attacher des bœufs à une charrette sans roues. Ma position en tant que consommateur est sans équivoque. Un tel projet de l'ACVM ne peut aller de l'avant tant et aussi longtemps que la dialectique des fonds distincts versus les fonds mutuels n'a pas été adressée.

Déjà en tant que consommateur, j'ai des soucis que plusieurs conseillers financiers recommandent des fonds distincts parce que qu'il y a moins de conformité qui s'applique à la vente de ce produit versus les fonds mutuels. Les conseillers financiers se débarrassent aussi de leur licence fonds mutuels pour cette raison.

Si on ajoute la commission à ce mixe, ayant un produit similaire et parallèle soit les fonds distincts avec peu de conformité et une commission de suivi qui serait légale mais illégale pour les fonds mutuels, cette situation aurait pour conséquence de créer une crise qui pourrait amener à un transfert d'actif énorme entre fonds mutuels et fonds distincts qui serait certainement au désavantage du client et qui résulterait par une demande d'intervention aux régulateurs. Le risque d'une telle crise est inacceptable.

Une telle crise n'aurait qu'une seule conséquence soit de briser le lien de confiance qui existe entre le consommateur et le conseiller financier car ceux-ci seraient perçus par le public comme ayant agi contre l'intérêt des clients dans le but de sécuriser leurs commission.

Un des buts de l'Association de consommateurs sur lequel je travaille est de combattre tout ce qui pourrait réduire ou briser le lien de confiance entre le conseiller financier et le client. La possibilité d'une telle crise doit donc être éliminée et je dois donc dénoncer ce projet.

En tant que consommateur et intervenant, je ne crois pas que les commissions de suivi doivent disparaître bien qu'il doit y avoir certaines modifications pour augmenter la synergie entre ces commissions et les intérêts du client. Par contre en tant que consommateur je déclare qu'il est plutôt urgent de faire un alignement entre les fonds mutuels et les fonds distincts et que ceci devrait être plutôt la priorité des régulateurs en plus de créer un processus de divulgations de la valeur des garanties d'un fonds distincts avant qu'un transfert soit fait hors de ces fonds.

Il est intéressant de voir que c'est un consommateur qui pointe ce qui devrait être évident à tous dans l'industrie financière. Ceci démontre l'importance pour le consommateur d'avoir une voix et donc une association pour exprimer cette voix.

## Richard Proteau

(Richard Proteau has worked in the financial industry all of his professional life. After earning different financial industry designations such as FLMI, CLU, RHU, and CFP, Richard has written many articles regarding fiscal laws pertaining to investments and life insurance in different magazines. His last professional position was as Vice President of sales in the province of Quebec for a large insurance company. He has been a speaker at many industry conferences. He is currently involved in the financial industry as an advocate for the consumer rights of investors and insurance policy holders. Richard is currently lobbying for changes to regulations to make disclosure of guarantees mandatory for segregated funds when they are replaced by another investment. Richard is also working on a report on the commercial practices of insurance companies. The first important conclusion of this report is that insurance companies have monopolized the influence over the decisional process regarding the changes that are needed to modernize regulations in this industry. The consumer is not represented. In fact, the power of the insurance of the insurance lobby is so great that it has prevented any meaningful changes in this industry for the last 40 years. The solution to this problem is the creation of a Canadian Association for the defense of the consumers in the financial industry. Richard Proteau is now working in creating this association.)